

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Reconst. Manège militaire Québec	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-151410/B	Amendment No. - N° modif. 013
Client Reference No. - N° de référence du client EE520-151410	Date 2015-02-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-009-16291	
File No. - N° de dossier QCM-4-37219 (009)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-03-12	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thellend, François	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm009
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2889 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-151410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-151410

Amd. No. - N° de la modif.

013

File No. - N° du dossier

QCM-4-37219

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm009

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION 013

Contenu de la modification 013:

1) Questions et réponses #383 à 452.

1) QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 383

Les divisions de devis 27 51 16 et 27 51 17 ne devraient-elles pas faire partie des sections en lien avec la sécurité physique? Cet entrepreneur connaît les types de fils et matériels requis. Le fournisseur de sonorisation ne fournit que les appareils et l'électricien n'est pas au courant du filage que cela comporte. Veuillez clarifier.

Réponse 383

Les deux sections concernent les équipements et les systèmes audiovisuels pour la scénographie qui sont complètement indépendants des systèmes de sécurité physique.

Question 384

Pour le renforcement des lucarnes dans la ferme principal, il est indiqué qu'ils doivent être en panneaux de CLT, mais ce n'est pas indiqué aucune spécification par rapport au CLT pour cet endroit.

Est-ce qu'ils peuvent être en bois d'ingénierie soit LVL ou PSL ou même en GLULAM?

Réponse 384

Toute l'information requise se trouve aux addendas émis précédemment.

Question 385

Au plan A-006, secteur sous pont, est-ce que vous pouvez spécifier lesquelles des zones qui doivent être en pavés pâle et plus foncée? Ce n'est pas clair sur le plan et les 2 types de pavés n'ont pas le même prix.

Réponse 385

Les teintes des types de pavés doivent être différentes au plan. Il se peut que l'impression ne donne pas de bons résultats. Les bandes de pavés Est-Ouest sont gris pâle donc pour le pavé pâle. La bande Nord-Sud est foncée, donc pour le pavé plus foncé.

Question 386

Dans le croquis de la page A- 110a émis dans l'addenda 03 de la modification 006, vous indiquez sur les nouveaux murs de fondations du tunnel technique une composition MF-19. Par contre, cette composition ne figure pas sur la page des assemblages type. Veuillez définir ce type de composition.

Réponse 386

La composition est indiquée en bas à droite du croquis émis à l'addenda 3.

Question 387

En référence à la section de devis 08 03 14, article 1.1.2.4. La porte arrière de l'aile Est est indiquée à restaurer alors qu'elle apparaît comme nouvelle dans le tableau des portes (porte 103-08B). Clarifiez.

Réponse 387

Cette porte sera nouvelle tel que spécifié dans le tableau des portes. Voir addenda 3

Question 388

En référence au dessin A-470 et A-471. Que signifient les types de réparation suivantes dans les tableaux : B.1 à B.4 , G.1 à G.4 et I.1 à I.4?

Réponse 388

Tel qu'illustré sur la feuille A-472, les lettres réfèrent aux composantes des fenêtres : B.1 à B.4 réfèrent aux battants, G.1 à G.4 réfèrent aux guillotines et I.1 à I.4 réfèrent aux impostes.

Question 389

Référence à la feuille de plan A-004, escalier sud. Sur ce plan on indique du dallage Saint-Sébastien de différentes grandeurs entre les 2 steps, par contre sur le plan A-422, détail 4, il semble que nous devons plutôt prévoir des grandes pièces de granite à cet endroit. Veuillez clarifier.

Réponse 389

Il s'agit de 2 escaliers différents. L'escalier sud de la place des Voltigeurs est détaillée aux feuilles A-004 à A-005 et A-007 alors que l'escalier 28 à l'extrémité sud du Pont est détaillé aux feuilles A-421a, A-422, A424, A425. Voir addenda 3

Question 390

Référence à la feuille de plan A-009.2, détail 4 pour la rampe d'accès universel est. Le dallage installé à la vertical de chaque côté du trottoir est-il considéré comme étant du parement et donc pris en charge par la maçonnerie?

Réponse 390

Ce détail fait référence à « architecture » pour la rampe. Voir détail 9, feuillet A-425. Tous les éléments de pierre (parement, chaperon et dallage de pierre) qui nécessitent du mortier, du scellant et si spécifié, des ancrages relèvent de la spécialité « maçonnerie ».

Question 391

Référence feuille de plan A-721:

- Les portes 100-54B et 100-55 sont du type P2. Sur la feuille A721, le type P2 n'existe pas. Est-ce possible de nous fournir les détails de la porte P2 ?
- Les portes S100-29 et S100-34 réfère au type P4, qui est de type hollandaise. Sur la feuille de plan A741, la représentation de ses portes ressemble plus au type P7A. Veuillez clarifier.
- Les portes 100-39C et 100-39D ont 2440 x 2440. Dans la section 08 36 12, article 2.2.1.4, les portes ont la dimension 2160 x 2440mm. Laquelle est la bonne dimension? Veuillez confirmer.

Réponse 391

- a) Les portes 100-54B et 100-55 seront de type P2A avec verre trempé dépoli. Se référer à l'addenda 5.
- b) Les portes S100-29 et S100-34 seront de type P7A.
- c) Les portes seront de 2160mm X 2440mm X 45mm d'épaisseur. Se référer à l'addenda 5.

Question 392

Référence Addenda A-03, section de devis 08 71 00:

- a) La porte S100-06 est reliée au groupe 207. Sur le plan A-721, S100-06 n'existe pas, mais il y a S100-06A et S100-06B. Est-ce bien les 2 portes qui sont du groupe 207?
- b) La porte 100-ESC4 est reliée au groupe 218. Sur le plan A-721, elle est reliée au groupe 219. Quel groupe est le bon?
- c) La porte 100-ESC9A est reliée au groupe 226. Au plan A-721, elle est reliée au groupe 301. Quel groupe est le bon?
- d) Les portes 100-ESC7 et 100-ESC8 sont reliées au groupe 234. Il est toutefois indiqué qu'elles appartiennent au groupe 214 sur le plan A-721. Quel groupe est le bon?
- e) La porte 100-ESC9C est reliée au groupe 235. Au plan A-721 elle semble plutôt être reliée au groupe 214. Quel groupe est le bon?
- f) La porte S100-10A est reliée au groupe 239. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- g) La porte S100-14 est reliée au groupe 305. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- h) La porte 100-37 est reliée au groupe 402. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- i) Les portes 301-01C et 301-24 sont reliées au groupe 403. Sur le plan A-721, ces portes n'existent pas. Sont-elles requises? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- j) La porte S100-12 est reliée au groupe 403. Sur le plan A-721, elle est reliée au groupe 400. Quel groupe est le bon?
- k) Pour le groupe 404, le boîtier d'alimentation est demandé par la section 28 alors qu'il ne semble pas avoir de quincaillerie électrifiée. Est-ce possible d'éclaircir la situation?
- l) La porte S100-35B est reliée au groupe 411. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- m) La porte 100-51 est reliée au groupe 500. Sur le plan A-721, cette porte semble être 100-51A. Veuillez vérifier et préciser.
- n) La porte 203-04B est reliée au groupe 505. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- o) La porte 303-01B est reliée au groupe 505. Sur le plan A-721, elle est reliée au groupe 605. Quel groupe est le bon?
- p) Au devis, on identifie le groupe 607A. Or, au plan A-721, toutes les portes sont indiquées du groupe 607. Quel groupe est le bon?
- q) La porte 100-53 est reliée au groupe 701. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- r) La porte 203-16 est reliée au groupe 705. Sur le plan A-721, cette porte n'existe pas. Est-elle requise? Si oui, veuillez donner plus de détail.
- s) Les portes 100-18A, 100-19A, 100-21A et 100-22A sont reliées au groupe 809. Sur le plan A-721, elles sont reliées au groupe 307. Quel groupe est le bon?
- t) Les portes 100-14A et 100-23C sont reliées au groupe 810. Au plan A-721, elles sont reliées au groupe 306. Quel groupe est le bon?

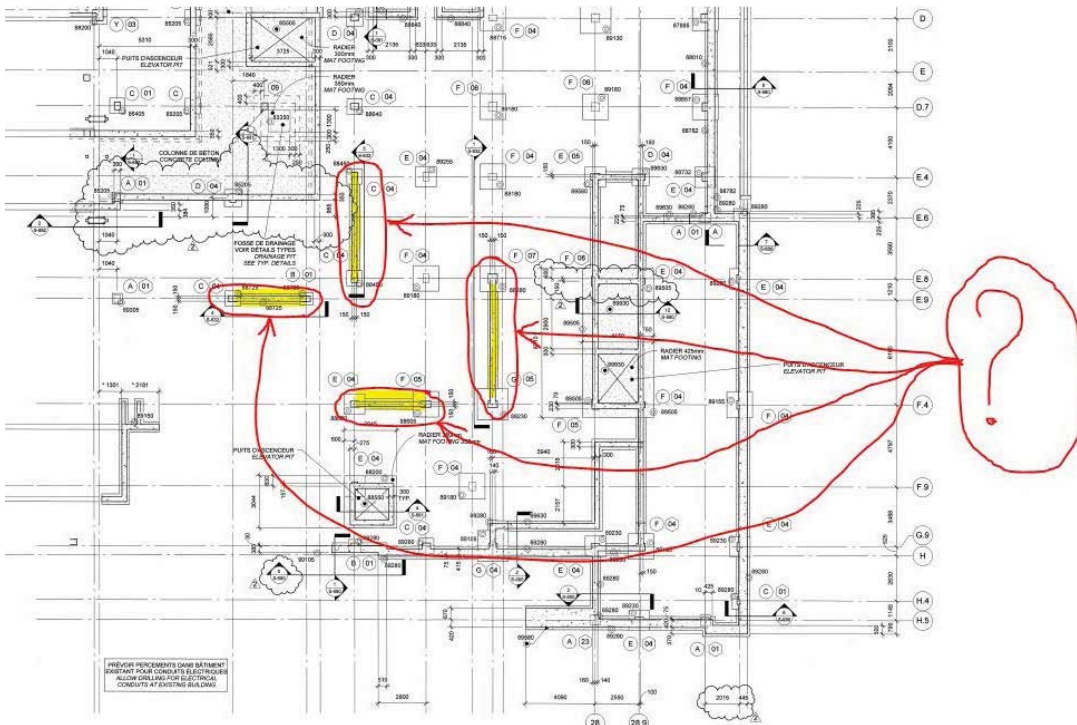
Réponse 392

Pour tous les points, se référer à l'addenda 5.

- a) Se référer à l'addenda 5.
- b) Se référer à l'addenda 5.
- c) Se référer à l'addenda 5.
- d) Se référer à l'addenda 5.
- e) Se référer à l'addenda 5.
- f) Se référer à l'addenda 5.
- g) Retirer cette porte du devis.
- h) Retirer cette porte du devis.
- i) Au devis, remplacer la porte 301-01c par la porte 301-24.
- j) Se référer à l'addenda 5.
- k) Le boîtier d'alimentation est pour alimenter les ferme-portes reliés au système d'alarme 4040SE
- l) Retirer cette porte du devis.
- m) Au devis, remplacer la porte 100-51 par la porte 100-51a.
- n) Retirer cette porte du devis.
- o) Se référer à l'addenda 5.
- p) Se référer à l'addenda 5.
- q) Retirer cette porte du devis.
- r) Retirer cette porte du devis.
- s) Se référer à l'addenda 5.
- t) Se référer à l'addenda 5.

Question 393

Référence feuille de plan S-110c (voir ci-dessous). Il n'y a pas de coupe pour les murs de contreventement aux axes F.4, E.9, 25 & 27. Quelle armature doit-ont mettre?



Réponse 393

L'information se trouve à l'addenda 4.

Question 394

Référence feuille de plan S-221B. Dans le tableau de poutre, la poutre P-173 n'est pas détaillée. Veuillez fournir l'information.

Réponse 394

Prévoir 5-30M en bas et 2-25M en haut, étrier 10M @ 250 c/c.

Question 395

Le détail 3/A-437 est toujours manquant. Quand sera-t-il rendu disponible?

Réponse 395

Se référer à l'addenda 4.

Question 396

Il manque encore les détails de la feuille de plan A-435b. Quand seront-ils rendus disponibles?

Réponse 396

Se référer à l'addenda 4.

Question 397

La section de devis 07 11 13 ne semble pas s'appliquer sur aucun détail de fondation. Veuillez valider et de confirmer.

Réponse 397

S'applique partout où il y a des murs de béton dans le sol avec barres d'armature lorsqu'il n'y a pas de membrane en feuille demandée. S'applique aux nouveaux murs de béton du sous-sol où un côté du mur est remblayé et l'autre côté est habité. L'hydrofuge bitumineux est appliqué sur le côté remblayé uniquement. Voir nouveaux murs, à la feuille A-110b, entre les axes 6 à 21 et entre les axes B à H. Voir nouveaux murs, à la feuille A-110c, entre les axes 22 à 24 et entre les axes A.2 à E.5 +/- . Appliquer un hydrofuge bitumineux, la limite d'application sur toute la hauteur jusqu'à 150 mm sous le niveau fini du sol.

Question 398

Référence à la feuille de plan A-300 de l'addenda A-03. Sur le croquis 2 extrait de cette feuille de plan, vous avez ajouter une note 35. Cependant, aucune information détaillant cette note ne semble être sur les plans. Veuillez préciser.

Réponse 398

La clarification 10.2 de l'addenda A-03, sur les feuilles A-300 / A- 301 / A-310 / A-311 / A- 312 aurait dû se lire :

1. .2 Ajouter la note ~~33~~ **35** suivante à la légende / *Ad following note ~~34~~ **35** to the legend:*
« OUVERTURE D'ACCÈS POUR CÂBLES DE RÉGIE EXTERNE, VOIR 3/A-438 / *EXTERNAL CABLE ACCESS HATCH, SEE 3/ A-438* »

Question 399

Référence à la feuille de plan A-301 de l'addenda A-03. Sur le croquis 4 extrait de cette feuille de plan, vous avez ajouté une note 34. Cependant, aucune information détaillant cette note ne semble être sur les plans. Veuillez préciser.

Réponse 399

Se référer à la clarification 10.2 concernant les feuilles A-300 / A- 301 / A-310 / A-311 / A- 312 émise en addenda A-03.

Question 400

Référence à la section de devis 07 19 00, article 1.6.3. Vous y parlez d'enduit pour les caniveaux techniques. Cependant, lorsque nous nous référons au détail 4/A- 766, aucune information nous indique d'appliquer un quelconque type d'enduit. Veuillez clarifier.

Réponse 400

L'enduit s'applique aux parois du réservoir de rétention (voir civil) ainsi qu'aux murs du tunnel, entre les axes 4 et 5.1. Voir composition MF-19 ajoutée à l'addenda 4 et nouveaux détails à l'addenda 3 (croquis A-409-1, A-409a -2,3,4).

Question 401

Référence détail 13/croquis 902-1, Addenda S03. Est-ce qu'il faut prévoir de la galvanisation pour les cadres pour caniveaux, L51X51X6.4 et ancrage?

Réponse 401

Non.

Question 402

Référence à la feuille de plan S-522. À quelle endroit s'applique le détail des étriers de type D?

Réponse 402

L'information a été renouvelée en addenda. Le détail D se trouve maintenant sur S-559. Il est applicable aux 4 coins de la salle pour l'appui de la passerelle périphérique

Question 403

Référence à la feuille de plan S-113B. Il semble que la coupe 3/S-561, près de l'axe 6, ne fonctionne pas. Quelle coupe devrait être applicable?

Réponse 403

L'information a été réémise à l'addenda 3.

Question 404

Référence entre axe 2.8 et 3/S-420. Faut-il prévoir des chanel avec ancrages de chaque côté des ouvertures de béton?

Réponse 404

Oui, voir addenda 04.

Question 405

Dessins 112b et 113b. Est-ce possible de clarifier qui doit fournir les passerelles (métaux ou structures)? Dans le devis de métaux ouvrés 05 50 00, article 1.2.5, il est mentionné que ce serait inclus par les métaux. Ils sont toutefois sur les dessins de structure.

Réponse 405

Les passerelles techniques intérieures de la salle multifonctionnelle sont par structure, section 05 13 23.

Question 406

Référence axes 1 et axe J/S-423, S-424 et S-425.
À quel endroit retrouvons-nous les types de membrure à prévoir pour les linteaux de type "T", "V", "P" et "R"?

Réponse 406

Sur la feuille S-492 avec légende à la feuille S-001.

Question 407

Référence coupe 9, (axe B.9)/dessin S-681
Quelles dimensions de plaque de base avec ancrage devons-nous prévoir?

Réponse 407

Axes B.9 / 26; Plaque de base et ancrages : type ZZ (S-214).

Question 408

Référence au dessin S-113b.
Il semble que les coupes 1 et 2/S-564, près de l'axe 12, ne fonctionnent pas. Quelles coupes doivent être considérées puisque nous n'avons pas de dessin S-564?

Réponse 408

Nous ne voyons pas de référence à la feuille S-564. La feuille S-113b a été réémise à l'addenda 3.

Question 409

Questions relatives aux portes, cadres et quincaillerie (feuilles de plan A-720, A-721 et A-722):

- a) Quelle est la section de devis concernée pour les spécifications manquantes des cadres de portes en bois? Quelle est la section qui doit fournir ces cadres?
Voir détails A-722, J1, J2, J3, J4, J5, J6, J7, J8, J9, J13, J14, J17, T3,
Voir aussi notes spécifiques / détails intérieurs #24, 26, 27, 42 etc.
- b) Quelle est la section de devis concernée pour les spécifications manquantes des cadres de fenêtres intérieures en bois? Quelle est la section qui doit fournir ces cadres?
Voir feuille complète A-740 cloisons vitrées.
- c) #100-18A, 1000-18B, 100-19A, 100-19B, 100-21A, 100-21B, 100-23A, 100-23B, qu'est-ce que le jambage JSAS? Il n'apparaît pas à la page A-722.
- d) #100-47, 203-02A, l'information du jambage du cadre requis est «à venir». Quel est le détail de jambage requis?
- e) #100-74B, Est-ce que nous devons fournir une nouvelle porte dans le cadre existant?
Voir notes générales / plans de construction A-111c.
- f) Feuille de plan A-111a, axe 2/H, local #103-04C, une ouverture apparaît pour ce local, mais pas au tableau des portes. Est-ce une nouvelle ouverture à fournir? Si oui, quelles sont ses spécifications (cadre, porte et quincaillerie)?
- g) Feuille de plan A-111c, axe 25/G9, local #100-78, une ouverture apparaît pour ce local, mais pas au tableau des portes. Est-ce une nouvelle ouverture à fournir? Si oui, quelles sont ses spécifications (cadre, porte et quincaillerie)?
- h) L'ouverture #301-10B ne devrait-il pas avoir un cadre type CN5? Voir feuille de plan A-113c, axe 27/E8.
- i) L'ouverture #301-16, les portes ne devraient-elles pas être en bois au lieu d'en acier ?
- j) L'ouverture #402-11 ne devrait-il pas avoir un cadre type CN5? Voir feuille de plan A-114c, axe 27/E8.
- k) L'ouverture #S100-34B, la porte extérieure ne devrait-elle pas être en acier au lieu d'en bois ?
- l) Feuille de plan A-110a, axe 5.1/D, local #S100-01, une ouverture apparaît pour ce local, mais pas au tableau des portes. Est-ce une nouvelle ouverture à fournir? Si oui, quelles sont ses spécifications (cadre, porte et quincaillerie)?
- m) Feuille de plan A-110a, axe 5.7/A.2, local #S100-12, une ouverture apparaît pour ce local, mais pas au tableau des portes. Est-ce une nouvelle ouverture à fournir? Si oui, quelles sont ses spécifications (cadre, porte et quincaillerie)?

Réponse 409

- a) Voir addenda 4
- b) 06 20 00- Menuiserie
- c) Se référer au détail 10/A-759
- d) Se référer à l'addenda 3
- e) Une nouvelle porte doit être fournie, voir tableau des portes
- f) Il s'agit d'une nouvelle ouverture à fournir. Se référer à l'addenda 5.
- g) Il s'agit d'une nouvelle ouverture à fournir. Se référer à l'addenda 5.
- h) Le cadre sera de type CN5. Se référer à l'addenda 5.
- i) Il s'agit d'une porte en bois.
- j) Le cadre sera de type CN1. Se référer à l'addenda 5.
- k) Se référer à l'addenda 3.
- l) Voir addenda 5.
- m) Se référer à l'addenda 3.

Question 410

Distribution électrique:

- a) SVP fournir la séquence d'opération pour l'entre-barrage du disjoncteur de pompe à incendie.
- b) Nous n'avons pas de disjoncteurs 100% avec déclenchement en deçà de 400A. Donc pour les disjoncteurs égal ou inférieur à 400A est-il acceptable de fournir des disjoncteurs à 80%?
- c) Section de devis 26 28 16.02:
 - o 2.4.7 - Les déclencheurs OPTIM ne sont pas munis d'afficheur de courant. Un afficheur centralisé externe peut être inclus pour tous les disjoncteurs si nécessaire. Veuillez confirmer.
 - o 2.4.8 - "L'unité de déclenchement....L'information nécessaire à la **commande** et à la surveillance à distance.". Pouvez-vous apporter des clarifications par rapports aux commandes et à la surveillance souhaitée?

Réponse 410

- a) Le panneau de contrôle de la pompe incendie comprend un contact sec pour délestage. Ce contact est utilisé pour forcer l'interrupteur de transfert automatique W-R-I3H1 de retourner sur la position « normal » lorsque la pompe incendie est sur le point de démarrer.
- b) Les disjoncteurs à 80 % sont permis à condition d'avoir un calibre surdimensionné de 125 % et d'ajuster le courant de déclenchement de l'unité électronique à la valeur indiquée au plan.
- c-1) Un afficheur centralisé est acceptable.
- c-2) Les informations à transmettre comprennent les tensions, les courants, les kW et les kVA pour les besoins du système de suivi énergétique requis par la section 26 24 13. Une commande à distance n'est pas requise.

Question 411

Section de devis 01 51 00 Services d'utilités temporaires, article 1.7.1. On y indique "Assurer la continuité de fonctionnement et la maintenance des équipements de chauffage et assumer les coûts de la consommation électrique relative à partir de la date de signature du contrat."

Veuillez indiquer les coûts de la consommation électrique de la dernière année, détaillés pour chaque mois.

Réponse 411

Les frais annuels encourus pour l'exploitation du manège militaire Voltigeurs de Québec pour la période entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014 ont été de :

- Électricité: 28 196,68\$ (taxes en sus)
- Gaz naturel: 48 228.88 \$ (taxes en sus)

Question 412

En référence au groupe de quincaillerie et tableau réémis en addenda 3. Bien vouloir clarifier les points suivants. Prendre note que les informations des deux documents ne concordent pas.

Groupe de quincaillerie:

- a) 207 - la porte S100-06B est au tableau mais pas au groupe. Clarifier.
- b) 214 - les portes 100 ESC7/100 ESC8 sont identifiées au tableau mais pas au groupe. Clarifier.
- c) 216 – groupe non présent aux documents mais pourtant spécifiés pour la porte 100 ESC9C. Quel est le bon groupe?

-
- d) 218 - la porte 100 ESC14 est inscrite au groupe, pourtant le groupe 219 est précisé au tableau. Lequel est le bon?
 - e) 219 - une porte aluminium et une porte d'acier précisées au même groupe? Est-ce bien le cas? Aussi 100 ESC14 au tableau (???)
 - f) 225 - les portes /400 ESC 12 et /400 ESC 13 sont des portes STC 50 de 57 mm d'épaisseur. Pourtant, le reste des portes spécifiées au groupe ne le sont pas. Veuillez clarifier. Les fixations pour la quincaillerie seront différentes et elles ne devraient pas être ensembles.
 - g) 226 - porte 100 ESC9A est inscrite au groupe, pourtant le groupe 301 est spécifié au tableau. Lequel est bon?
 - h) 234 - aucune porte n'est à ce groupe au tableau pourtant les portes 100 ESC7 et 100 ESC8 y sont inscrites. Au tableau elles ont le groupe 214. Veuillez clarifier.
 - i) 235 - la porte 100 ESC9C y est inscrite pourtant elle a le groupe 216 au tableau. Lequel est le bon?
 - j) 239 - la porte S100 10A est inscrite au groupe pourtant aucun groupe n'est inscrit au tableau pour cette porte. Clarifier SVP
 - k) 301 - aucun groupe 301, pourtant la porte 100 ESC9A est spécifiée au tableau. Veuillez clarifier.
 - l) 306 - la porte 100 23C est au tableau mais pas au groupe. Veuillez clarifier.
 - m) 307 - il n'y a pas de groupe 307 d'émis pourtant les portes 100 22A/10018A/10019A/100 21A ont ce groupe au tableau. Veuillez clarifier.
 - n) 402 - porte 10037 n'est pas au tableau pourtant elle est inscrite au groupe. Veuillez clarifier
 - o) 403 - la porte S100 12 est déjà inscrite au groupe 400. Lequel est le bon? Aussi, la porte 301-01C n'est pas au tableau pourtant elle est inscrite au groupe. Veuillez clarifier.
 - p) 411 - la porte S100 35B est présente au groupe mais n'est pas au tableau. Veuillez clarifier.
 - q) 416 - les portes S100 37 et S100 38 sont des portes de 79 mm épais au tableau. Est-ce bien le cas?
 - r) 505 - la porte 203 A4B n'est pas au tableau mais elle est inscrite au groupe. Veuillez clarifier. Aussi, la porte 303 01B est inscrite au groupe pourtant elle est associée au groupe 605 au tableau. Lequel est le bon?
 - s) 605 - la porte 303 01B n'est pas présente au groupe pourtant elle est spécifiée au tableau. Veuillez clarifier.
 - t) 607 - les portes 100 20B et 10020C/10020F/10020G ne sont pas inscrite au groupe pourtant elles sont au tableau. Veuillez clarifier.
 - u) 701 - la porte 100 53 n'est pas au tableau pourtant elle est inscrite au groupe. Veuillez clarifier.
 - v) 809 - ce groupe n'est pas présent au tableau pourtant les portes 100 18A/19A/21A/22A y sont inscrites et au tableau elles sont au spécifiées au groupe 307. Veuillez clarifier.
 - w) 810 - les portes 100 14A et 10023C y sont inscrites pourtant elles ont le groupe 306 au tableau. Veuillez clarifier
 - x) 903 - porte 301-16 – seul cette Pocket (???) a un cadre d'acier au tableau. Veuillez confirmer.

Réponse 412

- a) Voir réponse question 392.
- b) Voir réponse question 392.
- c) Voir réponse question 392.
- d) Voir réponse question 392.
- e) Voir addenda 5.
- f) Les portes 400-esc12 et 400-esc13 auront une épaisseur de 50mm. Retirer la note 23 pour ces 2 portes.
- g) Voir réponse question 392.
- h) Voir réponse question 392.
- i) Voir réponse question 392.
- j) Voir réponse question 392.
- k) Voir réponse question 392.
- l) Voir réponse question 392.
- m) Voir réponse question 392.
- n) Voir réponse question 392.

- o) Voir réponse question 392.
- p) Voir réponse question 392.
- q) Les portes 100-39C et 100-39D auront une épaisseur de 45mm tel que mentionné au devis.
- r) Voir réponse question 392.
- s) Voir réponse question 392.
- t) Voir réponse question 392.
- u) Voir réponse question 392.
- v) Voir réponse question 392.
- w) Voir réponse question 392.
- x) Le cadre d'acier du tableau sera remplacé par un cadre de bois. Se référer à l'addenda 5.

Question 413

Au plan A-759, le détail 4, du côté Foyer, l'isolant portant la note 095 70mm en haut et en bas, c'est rendu la note 123 50mm et dans les 2 cas, il est recouvert d'un panneau d'aluminium, est-ce bien exacte puisque la cote indique 53mm?

Réponse 413

La note 095 sera remplacée par la note 123.

Question 414

Tableau des finis A-700, au local S-128, il y a la note 1. Toutefois les élévations à A-706 représentent autre chose, lequel est exacte?

Réponse 414

Se référer aux élévations 5-9-13/A-706.

Question 415

Quels sont les types de cloisons pour le local 200-05 sur le plan A-112a?

Réponse 415

Se référer à l'addenda 1.

Question 416

Référence au plan A-753 de l'addenda 3.

- a) au détail 7, il est indiqué 21-B-1 mais en plan c'est 22-B-1, quel doit-on prendre?
- b) aux détails modifiés, les types de cloisons ont changés par rapport au plan, est-ce que le plan va changer?

Réponse 416

- a) Veuillez considérer une cloison 22B-I tel qu'aux plans.
- b) Les plans seront coordonnés en fonction des compositions émises dans les nouveaux détails.

Question 417

Questions en électricité:

- a) Au plan E-211, il est demandé de relier le panneau de contrôle des treuils aux postes de commande de la passerelle. Que doit-on prévoir entre les 2 équipements?
- b) Au plan E-505, au détail 2, qu'est-ce que l'équipement W-S-Q3N1?
- c) Au devis section 33 65 73, article 2.4, il est mentionné le puits de tirage Lécuyer PA-021023. Il n'y a rien sur les plans électriques mentionnant qu'il y en a à fournir. Pouvez-vous confirmer s'il doit être fournis ou non?
- d) Au plan E-010, il y a une prise 60A-600V "pin & sleeve", bien vouloir indiquer la provenance de l'alimentation.
- e) Nous croyons que la réponse 93 contenue dans la modification 007 n'est pas valide. Par exemple pour le système VA1-104-B00 sur le plan E210, il n'est pas indiqué par FIM par contre sur le plan E-504 il est indiqué par FIM et cela pour plusieurs autres équipement. Qui me dit que les autres variateurs de vitesses qui sont branchés sur les autres panneaux que C-S-L6N1 ou C-S-L6N2 ne sont pas aussi fournis par la mécanique? Veuillez indiquer clairement qui fournit chacun des variateurs de vitesses.

Réponse 417

- a) Le panneau de contrôle des treuils électriques sur l'axe 22 et F4 est annulé, le lien n'est plus requis. Voir addenda à venir.
- b) Cet équipement a été enlevé à l'addenda n° 1.
- c) Deux puits de tirage sont requis et sont indiqués sur le plan E-010 par le symbole d'un « X » contenu dans un double-carré.
- d) L'alimentation provient du panneau W-R-B3N1, circuit n° 25, 27, 29, câble 4#6 AWG + 1#8 V - 27 mm, disjoncteur 60 A 3P à ajouter. Voir addenda à venir.
- e) Tous les variateurs de vitesse sont fournis par la division mécanique.

Question 418

Ascenseur:

Pourriez-vous confirmer les dimensions la gaine de l'ascenseur 6? Il semble y avoir erreur. Celui-ci est d'une capacité de 3500lbs avec des sorties avant et arrière et les dimensions de la gaine sont les mêmes que pour l'ascenseur numéro 1 qui a des ouvertures avant seulement de même capacité.

Réponse 418

Voir réponse 360.

Question 419

Bois:

- a) L'essence de bois pour les éléments en Bois Lamellé Collé est strictement D-Fir?
- b) Quel est le grade de résistance souhaité pour les panneaux de CLT?
- c) Quel est l'effort de diaphragme pour le plot de cisaillement dans l'axe 8.1?
- d) Quelle est la charge appliquée pour toutes les fermes des toits?

Réponse 419

- a) Non pas nécessairement. C'est au choix du fournisseur.
- b) Voir addenda 4.
- c) Voir addenda 1.
- d) Voir addenda 2.

Question 420

Il manque encore les détails 1-2/A-438 ainsi que tous les détails de la page A-435b. Veuillez les fournir.

Réponse 420

Se référer à l'addenda 4.

Question 421

Dans les clarifications de l'addenda A-03 au point 10, vous avez indiqué d'ajouter des notes à la page A-313. Par contre, cette page ne semble pas exister. Veuillez préciser.

Réponse 421

Veuillez retirer la page A-313 de cette clarification.

Question 422

Sur la page de plan A-113c, à la note 16, il est indiqué "échelle d'acier (voir structure)". Ces échelles sont situées un peu au-dessous de l'axe E.6 et au-dessus de l'axe F-4 près de l'axe 26. Après vérification, ces échelles ne semblent pas être en structure. Veuillez clarifier.

Réponse 422

Voir addenda 4.

Question 423

Serait-il possible d'avoir un détail du trottoir en caillebotis en acier inoxydable à intégrer entre les lamelles et les murs rideaux à certains endroits au niveau 3 et 4? (probablement le détail 3/A-437)

Réponse 423

La référence au détail ne semble pas être bonne... Si on parle des passerelles de services en périphérie du bloc ouest, les détails sont à la page S-698.

Question 424

Au détail 4/A-442, il semble y avoir quelques éléments (planche de pontage en épinette et éléments structuraux existants) qui doivent être remplacés s'ils sont altérés. Vous indiquez "Voir structure". Par contre, après vérification, seuls des travaux sur les linteaux semblent être représentés. Veuillez préciser.

Réponse 424

Assemblage T-8, feuille A-001.2, à l'item - « *Planches de pontage en épinette 32 mm x 152 mm, remplacer les éléments altérés (voir structure)* » sera remplacé en addenda à venir par – « *Les Planches existantes de pontage endommagées, en épinette 32 mm x 152 mm, doivent être remplacées sur 40% de la surface de la toiture comprise entre les axes F et C ainsi qu'entre les axes 1 et 4.* »

Assemblage T-8.1, feuille A-001.2, à l'item : - « 3 rangs de contreplaqué 16 mm BC Fir bouvetés (voir structure) » sera remplacé en addenda à venir par – « 1 rang de contreplaqué 16 mm BC Fir bouvetés ».

Question 425

Sur le plan S-1001 émis dans l'addenda A-02 de la modification 004, il indiqué "garde-corps intégrés au brise-soleil voir architecture". Fait-il référence au tube de cuivre du détail 3/A-340 émis en addenda A-03 (de la modification 006)?

Réponse 425

Oui.

Question 426

Le détail 3/A-340, émis à l'addenda A-03 (de la modification 006), s'applique-t-il pour l'ensemble des lamelles horizontales à l'exception des lamelles horizontales de base?

Réponse 426

Non : ce détail s'applique aux endroits indiqués au plan S-1001 (Système Protection contre les chutes), addenda à venir.

Question 427

Référence: joints de dilatation verticaux, détail 2 sur feuilles de plan A-420, A-101 et A-540, au haut de la Légende d'interventions extérieures "joint d'expansion" (triangle noir).

Sur la feuille A-540, il est indiqué de référer à la feuille A-420 pour le détail de ces joints d'expansion verticaux. Or si on se fie au détail 2 de cette feuille, il serait nécessaire de démonter et remonter le mur de maçonnerie sur la pleine épaisseur pour exécuter ces joints. Il y a 10 joints d'expansion à faire aux murs extérieurs. Nous croyons que ce détail 2 n'est pas le bon détail pour ces travaux. Serait-il possible de valider et, au besoin, d'émettre un détail correspondant à ces travaux?

Réponse 427

Addenda à venir.

Question 428

Plan A-100, note 4, convoyeurs à manteaux.

Il ne semble pas y avoir de section de devis qui inclut la fourniture et la pose des convoyeurs à manteaux. Veuillez valider et préciser au besoin.

Réponse 428

Clarification à venir par addenda : la fourniture et l'installation de l'équipement doit être fait par le fournisseur de l'équipement.

Question 429

Certains équipements demandent des qualifications. Est-ce possible de savoir avec quel fournisseur vous avez préparé les sections de devis suivantes?

- a) 11 13 00 Équipement de quai.
- b) 11 11 00 Poutres de levage.
- c) 11 12 00 Barrière de contrôle de stationnement.
- d) Vestiaire automatique.

Réponse 429

- a) Pas de fournisseur particulier.
- b) Il s'agit d'un équipement fabriqué sur mesure.
- c) Pas de fournisseur particulier.
- d) RK Conveyors.

Question 430

Concernant les ancrages au roc type 1 pour pilastre émises en addenda S01, croquis 1, page S902, nous n'arrivons pas à y trouver la localisation en plan. Est-ce que ces ancrages sont en fait ceux du plan C-X07 qui seront précisé dans un futur addenda? Sinon sur quelle feuille de plan peut-on y voir la localisation de ceux-ci?

Réponse 430

Ce détail d'ancrage au roc type 1 fait référence aux pilastres de contreventement dans le secteur central (foyer), spécialement le type 20. Voir référence sur S-110b et S-215

Question 431

Questions de maçonnerie:

- a) À la page A-511 élévation O2, deux murs de maçonnerie en pente de 500 mm de large, identifiés par la note 07, sont présents. S'agit-il du mur de maçonnerie identifié comme étant en pente, retrouvé à la page A-404 Coupe 03 & 04? De plus, serait-il possible de fournir la composition de ce mur à construire ?
- b) Page A-511, Élévation O3, veuillez fournir le détail représentant l'intervention 6A dans le haut de l'élévation.
- c) Page A-400, Coupe 04-A300, la composition du remontage de la maçonnerie indique qu'il y a 2 rangs de brique à reconstruire. Cependant, sur la coupe on compte 3 rangs. Veuillez clarifier.
- d) Référence exemple type, feuille de plan A-515, élévation N01. Que signifie les interventions sur les pierres identifiées type «D» pointé d'un «14»?
- e) Référence à la feuille de plan A-518, intervention type 6C. Devons-nous seulement démonter et remonter la pierre de couronnement tel qu'indiqué au détail 02/A408 ou devons-nous effectuer les travaux tel que la note 6C? Aucun substrat n'est montré sur la coupe 02/A408.
- f) À la feuille de plan A-518, élévation S04, veuillez fournir les détails de démolition et de reconstruction des travaux de type «6A» au dessus de l'intervention «14».
- g) À la feuille de plan A-518, élévation S04, les coupes Aile EST 01&02/A-406 ne sont pas représentatives des travaux à effectuer dans la zone gauche de l'élévation mentionnée. Veuillez fournir plus d'information.

Réponse 431

- a) Oui. Composition du mur : 5 rangs de briques.
- b) Démontage de 7 rangs de briques et remontage de 7 nouveaux rangs de briques.
- c) Voir addenda 5.

- d) Voir addenda 5.
- e) Tel qu'illustré sur le détail 2/A-408, seule la pierre de couronnement doit être démontée et remontée. Il n'y a pas de substrat à cet endroit.
- f) Voir coupe 1/A-409.
- g) Voir coupe 1/A-409 et 2/A-409.

Question 432

Référence Coupes 3 @ 6/S691.

Il y a un raidisseur 10 mm à prévoir. Nous aimerions avoir l'espacement c/c entre chaque raidisseur.

Réponse 432

Tel que mentionné aux détails, les raidisseurs sont requis aux ouvertures seulement ou selon un espacement spécifié

Question 433

Référence dessin S-112c:

- a) Le niveau dessus l'acier devrait être de 95 565 au lieu de 99 765 pour le niveau 2. Veuillez confirmer.
- b) le niveau dessus l'acier devrait être de 94 055 au lieu de 98 255 pour la vue en plan 6. Veuillez confirmer.
- c) Faut-il prévoir des membrures d'acier, entre l'axe B.5 et B.9, niveau 2 (puisqu'il y a des petites lignes verticales)? Si oui, qu'elles sont les membrures?
- d) Quel type de colonne doit être prévu à l'axe G(-179)-26(-1280)?

Réponse 433

- a) Voir réponse à la question 286

Notes Étage sur S-112c : Élévation dessus dalle de béton : 95 730
Élévation dessus d'acier : 95 565

- b) Voir réponse à la question 286
Dessus d'acier, plancher de la salle mécanique montré sur 6 / S-112c : 94 055
- c) Oui, W150x14
- d) Voir réponses aux questions 228 et 286
Il n'y a pas de colonne à G(-179)-26(-1280)

Question 434

Référence Axe 5/dessins S-461 et S-462.

À quel endroit se trouvent les types de membrure à prévoir pour les linteaux de type « A », « R », « D », « V »?

Réponse 434

Les exigences de linteaux à traiter sont toutes en plan, et détaillées sur S-492

Question 435

Référence dessin S-463:

- a) Axe B.7/S-462 et Axe 5.9/ - Est-il possible d'indiquer le détail pour le linteau et les membrures à prévoir?
- b) Près de l'axe F/5 - Y a-t-il vraiment des poutres d'acier à prévoir? Si oui, quelle type de membrure et quelle quantité sont à prévoir et avec les longueurs?

Réponse 435

- a) Voir S-492, détail de nouveau linteau
- b) Oui. L'ensemble de l'information est détaillée sur S-465

Question 436

Référence au croquis S-211c de l'addenda S03.

Il semble que les axes pour le tableau de colonnes seraient plutôt E.2/22.2 (D.7/22.2), E.2/23(D.7/23), E.2/25 (D.7/25), E.2/26 (D.7/26) et E.2/27 (D.7/27) et la colonne qui change de dimension serait plutôt D.7/23 au lieu de la D.7/25? Veuillez confirmer.

Réponse 436

Confirmé.

SVP ignorer les appellations d'axes au croquis S-211c-01 de l'addenda S-03
La colonne sur D.7 / 23 est un W200x42 au lieu de W200x36

Question 437

Référence questions-réponses #107 de la modification 007.

Est-ce possible de designer les membrures (en structure) pour le support de mur rideau, puisque l'architecte semble indiquer que celui-ci est inclus par la section 05 12 23? (voir coupe 2/A436, addenda A2)

Réponse 437

Voir addenda 3 et 4.

Question 438

Peut-on avoir de l'information, des photos ou des plans sur la structure et l'intérieur de l'entretoit du MESS? Il n'était pas possible d'y accéder lors de la visite.

Réponse 438

Pas de photo disponible, veuillez soumissionner selon les plans et devis.

Question 439

Référence plan A-115a et note 7-028 A-410.

Il est demandé de refaire la structure du clocheton en bois ULC ignifuge. Toutefois, la hauteur varie de 6 à 7m. Veuillez fournir un dessin pour illustrer la structure.

Réponse 439

Voir réponse 282.

Question 440

Référence à la feuille de plan A605, article #35, marche en béton préfabriqué. Serait-il possible d'émettre une section de devis pour les marches et les paliers en béton préfabriqué?

Réponse 440

Section de devis à venir en addenda.

Question 441

Pourriez-vous indiquer le distributeur des tapis "Standard Carpets" au Canada? En cherchant sur internet, leur site ne nous permet pas de les contacter (seules des adresses aux Émirats Arabes Unies sont fournies comme contact). Pour ce qui est du TAP3, il n'y a pas de problème, car ce sont tous des manufacturiers avec qui nous travaillons régulièrement. Par contre, pour TAP1 et TAP2 où on demande le modèle Indulge de "Standard Carpets" et qu'il n'y a pas d'équivalence possible, il est très difficile d'obtenir des prix.

Réponse 441

Centura distribue Standard Carpets.

Question 442

En ventilation, dans la table des matières, à la section 23 08 02 "Nettoyage et mise en route des réseaux de tuyauterie d'installations mécaniques", la lettre (v) y apparait. Quand je lis cette section ça ne concerne seulement le nettoyage des réseaux hydronique. En quoi cette section concerne les entrepreneurs en ventilation? Y aura-t-il une section pour les réseaux aéraulique? Veuillez préciser.

Réponse 442

Voir addenda 5.

Question 443

Questions concernant les unités de traitement d'air:

- a) Est-ce qu'il y a une base périmétrique? Si oui quelle est sa hauteur et est-elle incluse dans la hauteur maximale de chaque unité?
- b) Faut-il absolument que les parois des unités soient recouvertes d'une couche d'émail cuit antirouille? Le fini de York (POLANE® HS Plus Polyurethane Enamel) serait-il acceptable?
- c) Quel est le diamètre des ventilateurs?
- d) Faut-il absolument rentrer dans les dimensions ou on peut dépasser de quelques pouces sur la longueur?
- e) Peut-on y aller avec des portes d'accès plus petites que 24"?
- f) Pour la roue thermique, quel est l'angle de la purge?
- g) Pour les serpentins, peut-on avoir plus d'ailettes au pouce que ce qui est au plan?
- h) Est-il possible d'y aller avec un seul serpentin au lieu de deux, tout en respectant les capacités et les températures?

Réponse 443

- a) Les unités sont toutes prévues avec une base, voir section 23 73 10.
- b) Oui

- c) Voir addenda 5
- d) Les dimensions sont des points de référence. Si les dimensions des unités soumises sont supérieures à celles spécifiés au devis, le fournisseur en prend la responsabilité. Valider en consultant les plans.
- e) Oui, sauf pour les sections d'accès
- f) À votre discrétion, respecter la section 23 72 00
- g) Oui, mais respecter les performances suggérées des ventilateurs, serpentins et autres.
- h) Soumissionner tel que plans et devis

Question 444

Ventilation, systèmes 100 - 200:

- a) Les débits des ventilateurs sont différents de ceux de la roue thermique et du serpentins bi-mode (10000 l/s vs 11240 l/s). Lequel faut-il choisir?
- b) Est-ce que les serpentins sans éliminateurs de gouttelettes sont acceptés?
- c) Quelle est la dimension de la roue et son efficacité? Les températures d'alimentation?
- d) Est-ce que le débit à travers les serpentins bi-mode est 11240 l/s ou 10000 l/s?
- e) Le distributeur de vapeur est placé avant le ventilateur tel qu'au plan ou après le ventilateur tel que le devis?

Réponse 444

- a) Voir addenda 5
- b) Voir addenda 5
- c) Voir M-604
- d) Voir addenda 5
- e) Tel qu'au devis et plan M-503

Question 445

Référence à la section 23 05 29, article 2.4.4. On réfère à la section de devis 20 05 00 mais cette section n'existe pas? Veuillez corriger la référence erronée ou supprimer la référence.

Réponse 445

Voir addenda 5

Question 446

Qui est responsable des percements pour les disciplines de mécanique (PI,PB,V,RC): chaque discipline ou l'entrepreneur général?

Réponse 446

Sauf pour les percements dans les murs existants patrimoniaux ou les percements de diamètre supérieur à 6 pouces qui doivent être par structure, chaque discipline est responsable de ses percements.

Question 447

À la modification 007, question #97, on y décrit des ouvertures à faire dans les tablettes de fenêtres pour l'alimentation électrique de l'éclairage, mais la réponse décrit une interdiction de faire des saignées dans les murs de brique. Veuillez clarifier.

Réponse 447

Voir détails des fenêtres sur feuille A-474a. L'alimentation électrique y est représentée.

Question 448

Est-ce que les réponses aux questions #98 & #99 s'atpplique à toutes les disciplines ou seulement à l'électricité?

Réponse 448

À toutes les disciplines.

Question 449

Est-ce que les travaux de massifs électrique et socle de transformateurs incluant l'excavation et le remblayage sont par la discipline Électricité ou par autre?

Réponse 449

L'installation du socle préfabriqué du transformateur et la construction des massifs électriques, y compris l'excavation et le remblayage font partie des travaux électriques. Le remblayage doit être réalisé jusqu'au niveau de l'infrastructure en civil, ou jusqu'à 150 mm en dessous du niveau du terrain fini s'il y a de la terre végétale prévue. Coordonner avec la division civil pour la composition des finis du terrain et pour le séquençement des travaux. Voir addenda à venir.

Question 450

Référence section 27 10 05:

- a) Au point 2.4.1.3 de la section 27 10 05, qui fournit le commutateur réseau? Et est-ce que toute la série 300 de Cisco sera jugée acceptable?
- b) Au point 2.5.1 et 2.6.1, est-ce qu'il faut fournir les câbles de branchement et les cordons de poste de travail? Si oui, c'est de la responsabilité de qui?

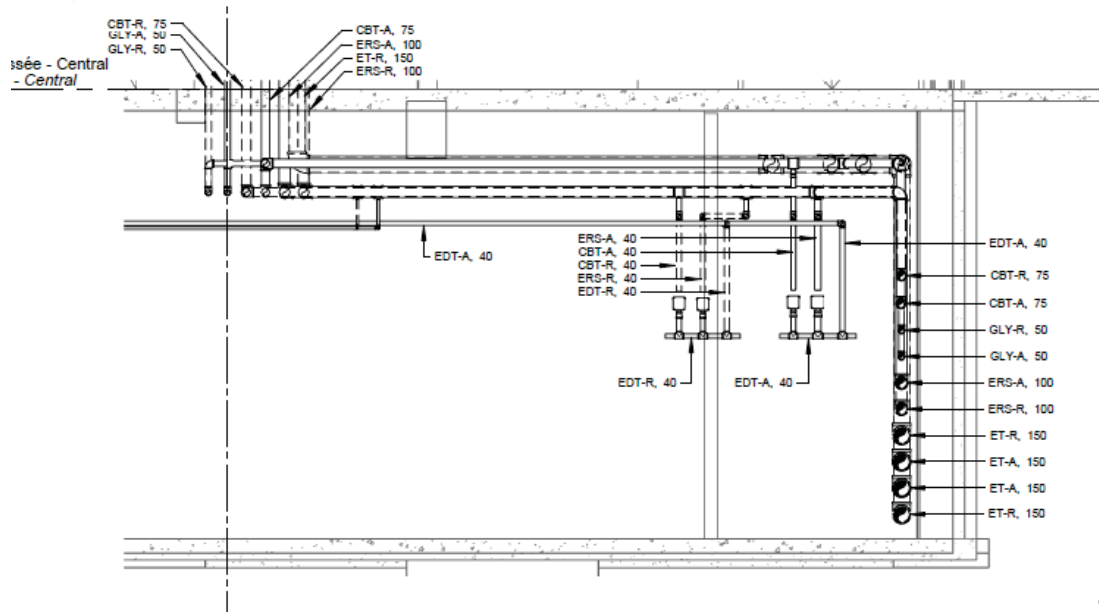
Réponse 450

- a) Le commutateur réseau est requis par la section 27 10 05. Les commutateurs qui sont conformes aux exigences du devis sont acceptables.
- b) Fournir les cordons pour les postes de travail requis dans le cadre du projet.

Question 451

Nous aimerions mieux comprendre le réseau eau double températures. Lorsqu'on regarde sur les deux nourrices de 40mm, il y a 4 accessoires. Est-ce que ce sont des valves, des sondes de température? Rien n'est indiqué sur la légende. Veuillez préciser.

De plus est-ce possible d'avoir plus de coupe pour bien voir la disposition des tuyaux à cet endroit?



Réponse 451

Vous réferez au plan M-351.

Question 452

Dans les tableaux des restaurations de cadre de bois (par exemple au plan A-721), quelques vitrages d'imposte sont à changer. Par contre, à la section 06 03 15 du devis, à l'article 3.5.5, il est demandé de changer tous les vitrages de chacun des impostes. Doit-on respecter les exigences du tableau ou du devis?

Réponse 452

Les exigences du devis doivent être respectées. Voir addenda 5.

*** Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées ***